



**Demande du bénéfice de la procédure de régularisation
présentée par :**

MME COLETTE GROS
6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Monsieur,

Je demande à bénéficier de la procédure de régularisation prévue par l'article L. 62 du livre des procédures fiscales pour les erreurs, inexactitudes, omissions ou insuffisances contenues dans ma déclaration de revenus au titre de l'année 2017 que j'ai souscrite dans les délais.

Nature et montant des erreurs, inexactitudes, omissions, insuffisances dont je demande la régularisation :

- le rappel en droits de 23 945 € au titre de l'Impôt sur le revenu 2017 ;
- le rappel en droits de 17 028 € au titre du prélèvement social 2017 ;
- le rappel en droits de 7 095 € au titre du prélèvement de solidarité 2017 ;
- le rappel en droits de 35 119 € au titre de la CSG 2017 ;
- le rappel en droits de 1 774 € au titre du CRDS 2017 ;
- le rappel en droits de 12 508 € au titre de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus 2017.

Je vous prie de procéder à la liquidation des droits et intérêts de retard dus (**cocher la case correspondante**) :

(1) conformément à la proposition de rectification du 16/12/2020 (**à cocher si vous acceptez l'ensemble des rectifications proposées**)

(2) sur la déclaration de régularisation (**à cocher si vous acceptez une partie des rectifications proposées**)

Si la case (2) a été cochée, je m'engage à compléter, signer et retourner dans les trente jours suivant sa réception la déclaration complémentaire de régularisation qui me sera adressée ultérieurement.

Je m'engage aussi à acquitter le montant total dû au plus tard à la date limite de paiement qui sera portée sur l'avis d'imposition ou bien à demander un plan de règlement auprès de mon service des impôts dans ce même délai¹.

A défaut je ne pourrai pas bénéficier de la procédure de régularisation.

Le 11/01 ~~2020~~ 2021

Signature du contribuable

Document à retourner à l'adresse mentionnée ci-dessus dans les trente jours suivant sa réception.

Réponse de l'agent :

Date :

- Votre demande est acceptée totalement.
- Votre demande est acceptée partiellement pour les motifs suivants :
- Votre demande est rejetée pour les motifs suivants :
- Votre demande nécessite des investigations supplémentaires. Elle sera examinée ultérieurement.

Signature de l'agent : L'Inspecteur des Finances Publiques

Didier LOCATELLI

¹ Le bénéfice de la réduction de l'intérêt de retard est soumis à l'acceptation du plan de règlement par le comptable public.